

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Mobile : 06 44 02 53 20

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 27/06/2024
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Edito : La grêle et le blé	p. 1	... de la macro- nie et du RN	p. 3	Quelques faits éducatifs sarthois...	p. 5
Le choc des savoirs : la fumure... (suite p 3)	p. 2	Stage «Animer un S1»	p. 4	Dépasser le cap 400 et direction plein Ouest	p. 6

L'ÉDITO

La grêle et le blé

par Laurent Blancs

Il est des moments qui nous obligent. Des moments qui dépassent chacune de nos personnes. Des moments où l'Histoire s'impose à nous.

Nous vivons probablement un de ces moments.

L'inconséquente dissolution de l'Assemblée Nationale par le président de la République jette le pays dans le trouble et risque d'amener l'extrême droite au pouvoir dans quelques jours. Mesurons bien l'extraordinaire gravité de la situation : dans quelques jours, pour la première fois depuis 1944, l'extrême droite peut gouverner la France.

Même revêtue des oripeaux de la respectabilité, l'extrême droite ne trompe personne. Elle demeure l'ennemie du monde du travail, des travailleuses et travailleurs ; l'alliée du patronat et des plus favorisés qui n'ont rien à craindre d'elle. Mais, surtout, l'extrême droite représente une menace mortelle pour les libertés publiques et la démocratie sans lesquelles il n'est nul progrès social possible. L'essentiel est en jeu et nous devons toutes et tous être conscients du danger terrible qui menace l'ensemble de la société française. Devant ce péril qui plane sur le pays, la réponse de tous ceux qui sont attachés à la démocratie doit être massive et sans ambiguïté.

Quand les blés sont sous la grêle/ Fou qui fait le délicat/ Fou qui songe à ses querelles/ Au cœur du combat commun.

Ces vers d'Aragon, écrits en 1943, durant la longue nuit de l'Occupation, doivent plus que jamais nous inspirer. Il nous faut oublier nos désaccords, nos divergences et nos différences pour nous unir dans le combat commun, le seul qui vaille : battre l'extrême droite.

C'est pourquoi la FSU, en toute conscience et en toute indépendance, a décidé de s'inscrire dans le cadre du Nouveau Front Populaire et de soutenir ses candidats. Seule l'unité des forces de progrès peut nous donner la victoire.

La menace est là, terrible et effrayante. Mais rien n'est écrit, le pire peut encore être évité grâce au sursaut de toutes celles et ceux qui sont attachés aux valeurs démocratiques et humanistes.

Pour battre l'extrême droite les 30 juin et 7 juillet prochains ; pour empêcher le triomphe de la xénophobie, de la haine de l'autre, du repli nationaliste ; pour faire triompher les idées de justice sociale, de progrès, de lutte contre toutes les discriminations ; pour sauver les libertés publiques, utilisons l'arme la plus efficace qui existe en démocratie : **votons !**

Le choc des savoirs : la fumure de la macronie et du RN

par Alexis Marganne

Malheureusement, l'actualité nous procure un autre choc, celui de la perspective d'un parti qui ne pose pas comme principe l'universalité des individus, quelque soit leur Nation d'origine. A l'échelle du monde, selon son lieu de naissance, le hasard confiera aux né.es au bon endroit un destin de minorité privilégiée, sans commune mesure avec la majorité de l'Humanité. Aucun mérite à « ne se donner que la peine de naître ».

L'origine de cet article provient du dernier thème travaillé avec mes élèves, issu de la discipline introduite par la réforme du bac : Histoire Géographie Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP). Mes dernières heures de cours de l'année 2023-2024 porteront sur la Démocratie et sur son principe central, l'Isonomie : chacun doit avoir sa part de pouvoir pour faire ensemble la loi qui régit la Cité athénienne. Le fondement de ce principe est le suivant : entre semblables, il n'y a aucune raison que le pouvoir ne soit pas également partagé. Vers -522, Maïandrios de l'île de Samos, à la mort de son tyran, Polycrate, déclare qu'il ne veut pas « régner en tyran, despote sur des hommes qui sont ses semblables », et « met le pouvoir au centre et proclame l'Isonomie ».

« Despote sur des hommes qui sont ses semblables ». Plus loin dans le temps : notre Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Dans quel monde vivent Maïandrios et les représentants de la Nation en 1789 ? Comment un despote en viendrait à se penser comme semblable à n'importe lequel/laquelle de son peuple, lui qui a la vie de n'importe qui entre ses mains ? Comment les députés issus de toute la France, peuvent-ils oser affirmer quelque chose si éloignées des expériences sociales que nous vivons tous les jours ? Oui, les distinctions sociales sont nombreuses (richesse, diplôme, origine, genre, âge, forme physique, classe, fonction sociale...) et oui, la plupart du temps, elles servent l'intérêt particulier et non l'utilité commune. Nous expérimentons, au quotidien, que la prise de parole en public n'est pas égale quand bien même tout le monde a la possibilité de s'exprimer ! Nous voyons bien que l'avis de certains est plus écouté que d'autres. Nous percevons bien que certains se dévalorisent et n'osent pas remettre

en question des propos. Nous constatons que la fortune ou le prestige donnent plus facilement accès aux 06 des responsables du pays.

A l'Ecole, une étude récente de Sébastien Goudeau, Enseignant-chercheur en psychologie sociale (1) évalue la répartition du temps de parole à 5 ans, en maternelle, lors des temps où tous les élèves sont rassemblés. Constat sans appel, à caractéristiques égales comme celle de la maîtrise de la parole, être issu d'un milieu populaire conduit à prendre de 50 à 75% de moins la parole par rapport à celui issu d'un milieu favorisé. Plus fort encore, lorsqu'on demande aux élèves d'expliquer pourquoi certains parlent plus longtemps que d'autres, 50% des réponses montrent qu'ils considèrent ces derniers comme étant « plus intelligents », « plus gentils », « meilleurs à l'école ». 5% seulement des réponses avancent que « le professeur l'aime bien ». Notre vécu social, dès le plus jeune âge, est celui de la perception des inégalités qui structurent la vie en société et la position qu'on y occupe.

Maïandrios et les députés de 1789 sont-ils des bonimenteurs ? Non, ils témoignent du caractère profondément révolutionnaire de la Démocratie. Ce n'est pas mentir que de faire reposer un ordre politique sur une affirmation qui va à l'encontre de ce que nous vivons au quotidien : c'est poser un idéal de progrès, profondément humaniste, celui où nous sommes tous et toutes semblables, quand bien même le chemin pour y parvenir est encore long. Il est alors aisé de comprendre le problème intrinsèque de la Démocratie : comment faire vivre un idéal quand la vie en société le met en défaut ? Comment permettre à tout un chacun de sentir qu'il ou elle est l'égal.e de n'importe qui ? Quand les inégalités sociales sont trop fortes, trop visibles, qu'on les sent augmenter, on ne peut donc croire en l'égalité entre semblables et donc en l'idéal démocratique. Depuis 2002, nous ne connaissons que trop bien le résultat que produit la Démocratie dans les urnes, quand une part de plus en plus importante de la population ne se sent pas semblable à toute autre et a l'impression de valoir moins ou plus que d'autres : « vous les urbains... », « vous les étrangers... », « vous les mondialistes... », « vous les accros aux clopes et à la bagnole... », « vous les sans-dents... » etc...

En tant que syndiqués, nous sommes les héritiers d'un mouvement socialiste émergeant vers 1820 qui a trouvé une voie, que nous nous efforçons d'entretenir aujourd'hui, pour rendre crédible et effectif l'idéal démocratique. C'est la voie de la Dignité qui prend pour chacun et chacune une forme spécifique, mais qui lui permet à la toute fin d'être et de rester Digne. Digne, c'est pouvoir agir selon ce qui compte à mes yeux, quelles que soient les circonstances, parce que ce qui compte à mes yeux fait ma valeur en tant qu'individu à nul autre pareil. Cette voie de la Dignité humaine passe par le Travail, activité donnant à tout un chacun un rôle social, les moyens de la vie pleine, la possibilité de se réaliser dans ses connaissances et talents à travers ses oeuvres et le sentiment de la fierté professionnelle et personnelle. Ainsi, quel que soit son métier, ses revenus, son physique, la personne qui se sent Digne le sera autant qu'une autre : l'égalité des individus rend les hommes et femmes semblables.

ans de pseudo-réformes sociales conduisent à ce qu'en 2022, selon l'Ifop, un Français sur deux déclare avoir peur d'être pauvre. Vivre dans l'insécurité prive l'individu de son futur et le dégrade ! Qu'il est loin le temps où, la IIIe République, pour se faire accepter, n'hésitait pas à dépenser pour que le moindre village de France soit équipé de ce qui faisait la modernité et le progrès : sa mairie, son école, son point d'eau potable, sa gare et son point poste de proximité. Tout individu pouvait donc être semblable à un autre : la République démocratique accordait la même attention à chacun.

La Macronie n'a fait qu'étendre et aggraver la précarité dans la population en s'attaquant à la Dignité de tous et toutes. Le Choc des savoirs et ses groupes de niveau en sont le dernier avatar en date ! C'est la première note de l'année, celle faite avant tout nouvel apprentissage, qui devient celle la plus déterminante et qui fait la valeur médiocre de l'élève qui aurait raté l'évaluation. Quel attentat contre leur Dignité ! Et ce serait à nous, enseignant.es, de le commettre ? Quel attentat contre notre dignité ! Et quel affront cinglant fait à notre idéal démocratique ! Avec mes élèves de Premières, je n'ai pas formulé l'impératif de l'égalité en terme d'égalité de dignité. Je l'ai fait sous forme d'une question qui revient au-même et que je leur ai personnellement adressée, en espérant qu'un jour, ils puissent y répondre par l'affirmative. Cette question, je nous la pose à notre tour en espérant que chacun.e de nous puisse sans hésitation aussi y répondre par l'affirmative. Cette question fondamentalement démocratique est donc à l'opposé des groupes de niveau, imposés à nouveau de force par la Macronie et qui seront continués avec conviction par le RN. Cette question, la voici : vous sentez-vous AUSSI important.e que n'importe lequel/laquelle de votre voisin.e ?



La voie de la Dignité est un combat collectif incessant depuis bientôt deux siècles, combat que nous poursuivons aujourd'hui. C'est dans les conditions les plus indignes de l'Humanité, à savoir la guerre, que les deux grandes marches vers l'idéal démocratique ont été posées en 1945 en France (et nous devons aussi oeuvrer à ce que ces marches soient posées partout dans le monde). Pour permettre à l'individu de rester digne en toutes circonstances, il y a la Sécurité sociale, assurance payée et réalisée par le Travail. Pour permettre à chaque enfant de pouvoir découvrir ce qui fait sa valeur, il y a l'École, payée et réalisée par le Travail. Plus largement, le Travail paie et réalise les Services Publics, travail commun pour gagner et préserver la Dignité de tous et toutes. Il est donc extrêmement grave de mener des politiques qui dégradent la Sécurité Sociale et les Services Publics car en attaquant la Dignité de tous, c'est la Démocratie qui est affaiblie. 20

(1) «Unequal Opportunities From the Start : Socioeconomics Disparities in Classroom Participation in Preschool», Sébastien Goudeau et al., *Journal of Experimental Psychology* : General, juin 2023.



Stage «Animer une section d'établissement»

par Lionel Quesne

Le vendredi 7 juin, le SNES-fsu 72, organisait dans ses locaux de la place d'Alger au Mans un stage à destination des correspondants du SNES dans les établissements et des secrétaires de section (S1) novices ou déjà expérimentés. Une douzaine de camarades se sont ainsi retrouvés pour échanger sur leurs pratiques, les difficultés et les freins qu'ils et elles pouvaient rencontrer ainsi que sur les solutions mises en place ou envisagées pour étendre efficacement leurs domaines d'intervention et la syndicalisation. Toutes et tous sont tombés d'accord sur le fait qu'assurer une présence pérenne du SNES dans un établissement correspondait à la nécessité d'établir un contre-pouvoir face à des injonctions parfois brutales ou arbitraires. C'est aussi se donner les moyens d'apporter une réponse à la maltraitance institutionnelle de quelque niveau qu'elle vienne. Par ailleurs l'activité des représentants du SNES dans les collèges et les lycées consiste également à faire remonter des informations de terrain vers les instances départementales et académiques du syndicat. Et là est la grande force de notre organisation : sa parole n'est pas déconnectée des réalités vécues par les différentes catégories de professionnels que nous formons. Elle est au contraire alimentée et étayée par des observations concrètes qui font qu'elle est difficilement contestable par les différents interlocuteurs institutionnels, sauf à user de beaucoup de mauvaise foi. La force du SNES, ce sont les S1 et son ancrage de terrain. Mais l'ampleur de la tâche pourrait parfois susciter le découragement ou la tétanie. C'est pourquoi il a été insisté

sur la nécessité, afin de ne pas s'épuiser en vaines et stériles agitations, de repérer les enjeux particuliers de son lieu d'exercice et aussi de bien se connaître soi-même et ses limites pour ne pas les dépasser en risquant de craquer. Le premier impératif est de durer parce que c'est dans la durée que se construit l'action syndicale. Et un petit peu, c'est déjà beaucoup. Il a ainsi été rappelé qu'il n'y avait pas de petites tâches. Renseigner un collègue sur ses droits, répondre à une demande d'information de la section départementale (S2), tout cela apporte une pierre à l'édifice, tout cela contribue calmement à construire un rapport de force face à l'administration et donc à faire avancer les points de vue du SNES-fsu.

Non seulement il n'y a pas de petites tâches mais elles peuvent être partagées. Nombreux en effet sont les responsables du SNES présents ce 7 juin à co-animer leur section locale : la pression est moins forte, c'est convivial et on réfléchit mieux à plusieurs. D'ailleurs ce partage des responsabilités n'est pas spécifique aux S1 ; c'est ainsi que fonctionne le SNES-fsu du niveau départemental au niveau national (S4) en passant par le niveau académique (S3). En s'adaptant, en trouvant de nouveaux modes d'organisation nous renforcerons et compléterons le tissu des S1, socle d'un mieux être au travail, d'un retour à une conception progressiste de l'éducation et de possibles avancées sociales en matières, par exemple, de rémunérations et de droit à la retraite.



Quelques faits éducatifs sarthois, marquants et printaniers

par Lionel Quesne

Deux éléments ont particulièrement retenu notre attention au cours des trois mois écoulés : l'échec patent des stages de secondes et la réussite de l'opération collège mort dans le département.

Stages en seconde : chronique d'un flop annoncé

De manière très Jupitérienne, G. Attal, alors ministre de l'Education nationale avait décrété en novembre, dans le cadre de la fameuse «reconquête du mois de juin», que les élèves de seconde effectueraient, dans la seconde quinzaine dudit mois, un stage de découverte en entreprise puisque, tout le monde le sait, ils et elles n'en ont pas déjà eu un en classe de 3ème. Et tout cela en se souciant assez peu à vrai dire de la faisabilité de la chose, l'important étant d'abord l'annonce qui allait en être faite au JT de 20 heures.

Au moment de l'annonce plusieurs voix s'étaient élevées pour s'inquiéter des conditions de mise en oeuvre du dispositif dont celles du MEDEF et de l'U2P (Union des entreprises de proximité) représentant les PME et TPE qui se demandaient comment elles allaient pouvoir accueillir sur seulement deux semaines 500 000 lycéens.

Qu'à cela ne tienne, Attal détenait la panacée : une plateforme appelée «1 jeune, 1 solution» chargée de collecter les propositions de stages. M. Attal montrait d'ailleurs la voie et le bon exemple une fois promu premier ministre puisqu'en consultant en avril cette plateforme on pouvait constater que Matignon y proposait dix places pour un stage collectif.

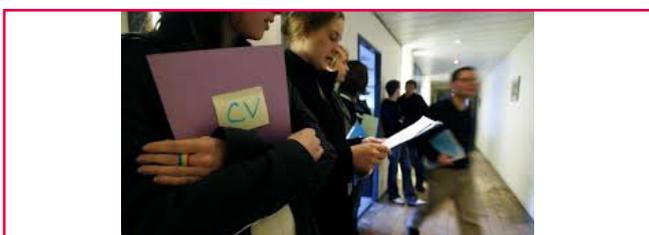
Hélas cela n'a pas suffi, d'autant qu'en Sarthe nous n'avons pas de Matignon ! Début Juin on pouvait estimer que dans les lycées du département pas même la moitié des élèves avaient réussi à décrocher «le saint Graal». En cause : un nombre insuffisant d'offres sur les plateformes, des carnets d'adresses familiaux trop peu étoffés, surtout dans les milieux populaires, pas de temps de préparation dédié... Bref, rien de bien surprenant car tout cela avait été annoncé. Encore un bel exemple de politique déconnectée des réalités !

Opérations «collège mort» : l'expression massive d'un rejet du «choc des savoirs

La liste est longue des établissements qui, dans le département, ont organisé depuis le début du printemps des actions médiatisées contestant la mise en place à la rentrée 2024 des groupes de niveau, opération jugée d'autant moins souhaitable qu'elle s'inscrit dans un contexte de réduction et d'insuffisance des moyens d'enseignement. Ces initiatives locales échelonnées dans le temps ont permis de maintenir dans l'opinion une expression continue du refus. Voici cette liste :

- Vieux-Chêne, La Flèche, 22 février
- G. Desnos, La Ferté-Bernard, 18 mars et 20 juin
- André Pioger, Conlie, 21 mars
- Vieux-Colombier, Le Mans, 28 mars
- Ambroise Paré, Le Mans, 28 mars
- W. Wright, Champagné, 11 avril
- La Madeleine, Le Mans, 30 mai suivi d'un rassemblement devant la DSDEN le 3 juin
- F. Grudé, Connerré, 3 juin
- Bellevue, Loué, 4 juin
- Jean de l'Epine, Le Mans, 6 juin
- J.F. Kennedy, Allonnes, 6 juin
- A. Camus, Le Mans, 6 juin
- Petit Versailles, La Flèche, 7 juin
- Berthelot, Le Mans, 13 juin
- J. Cocteau, Coulaines, 13 juin
- Le Marin, Allonnes, 24 juin

A chaque fois parents et enseignants unis dans un même refus de voir des élèves triés et stigmatisés, inquiets des conséquences en termes de stress lié à la pression permanente de la note et en particulier à la première de l'année attribuée avant même la première heure d'enseignement et qui décidera de l'affectation dans tel ou tel groupe. **Il faut entendre ce rejet massif d'un école du passé, d'une école dépassée.**



Dépasser le Cap 400 et direction pleine Ouest

Chères et Chers Camarades,

Nous espérons **une issue heureuse au soir du 7 Juillet** pour mener à bien ce qui va suivre. Dans le cas contraire, notre activité syndicale sera fortement recentrée sur notre défense collective. C'est impératif d'œuvrer à la victoire du Nouveau Front Populaire, dont les logiques du programme sont les seules à aller dans le sens de nos combats pour le Travail, le Service public et les moyens d'une vie Digne et Pleine. Plus que des lendemains meilleurs, nous voulons dès aujourd'hui vivre une journée qui permette le soir, d'avoir loisir de s'émerveiller au crépuscule. Votre syndicat, le Snes-Fsu, s'organise en Sarthe en ce sens.

Avant tout, **un grand merci pour votre soutien** : votre vote manifeste la reconnaissance de notre travail sur les trois dernières années. Ainsi légitimé, **le Bureau sarthois** (1) repartira avec des changements dès septembre 2024. Il est **axé sur la transition avec l'accueil de deux camarades** mathématiciens, *Romain Cousin* et *Lisa Manuel* qui nous permettent d'abaisser la moyenne d'âge et de diversifier l'équipe. **Laurent Blancs**, reste au bureau mais délesté de la responsabilité du co-secrétariat après 6 ans de mandats. **Le secrétariat sera ce binôme** : *Hélène Lachendrowiecz* et *Alexis Marganne*. A charge pour eux d'accompagner, à vos côtés, le combat pour le Travail et la Dignité. A charge pour eux de continuer d'élargir les actions menées par le bureau, de collecter et partager les infos utiles à tous, de veiller à ce que le Bureau ne perde jamais le contact des collègues et lycées, de continuer le renouvellement du Bureau. En 2023-24, notre politique du terrain a permis grâce à vous de publier les effectifs par division des 3/4 des collègues, informations dont des établissements ont su se saisir pour agir. **Pour 2024**, nous proposerons **un nouveau service aux adhérents** : **1 ou 2 rendez-vous annuels pour préparer sa retraite** grâce au bénévolat de nos camarades retraitées et toujours très actives, *Katherine MARZYS(2)* et *Christine QUESNE*. Nous les en remercions par avance.

Autre axe de notre transition, **cette Publication « second degré 72 »** : depuis celle de mars 2024, nous avons entamé sa 32e année d'existence. Comme vous pouvez le lire, le contenu s'efforce d'être une prise de recul par rapport à notre quotidien pour donner du sens à ce que l'on vit, pour parler du sens de ce qu'est l'action syndicale : « le travail est notre dignité, la dignité est notre travail. » Le format papier, trimestriel et posté à domicile rompt avec les moyens nu-

mériques instantanés et foisonnants : cette irruption dans notre quotidien fait de la Publication le moyen approprié pour parler de l'essentiel que le flot continu des infos, activités et urgences professionnelles nous font oublier. Pour cette raison, il nous paraît indispensable de faire durer cette publication héritée de nos anciens camarades. Mais votre Publi impose ses contraintes : 200€ d'édition+200€ d'envois par trimestre (1/3 de notre budget annuel), des contributeurs réguliers en nombre limités. Nous avons plus que jamais besoin de vos retours de lecteurs par mail. La lisez-vous (sans doute si vous répondez) ? Quelles expériences de lecture en avez-vous ? Souhaiteriez-vous y contribuer ? Papier ou Numérique ?... Soyez libres dans vos retours : il n'y a pas de petites informations inutiles.

Tout comme il n'existe pas de « petites tâches » syndicales, elles ont toutes leur importance. Par exemple, une fois lue, partagez-vous la Publi avec des collègues ? Cette tâche n'est pas petite car derrière, elle peut nous permettre rapidement de **faire des 400 adhérents un objectif** passé pour être toujours plus nombreuses et nombreux. De même, remonter des informations comme les effectifs de toutes vos divisions fin septembre vous permettra d'être plus forts en instance face à l'administration : ce n'est pas une petite tâche. Parler avec vos collègues et les renvoyer très vite vers le panneau syndical pour appeler le Snes72 et mieux les accompagner : pas une petite tâche. Ces grandes tâches permettent de donner le visage quotidien de l'activité syndicale, loin des clichés du dyp-tique grève-manif. La Défense des Travailleurs pour leur Dignité et leurs Droits dont celui d'œuvrer à un Travail de qualité, voilà la raison de notre adhésion. Dès septembre 2024, continuons de proposer la syndicalisation au Snes-Fsu à nos collègues pour passer le **Cap 400**.

D'ici là, bonnes **vacances à toutes et tous** : le repos est une grande tâche syndicale car quelque soit le résultat des élections, il faut être en forme pour continuer les conquies sociaux de nos prédécesseurs du Front Populaire.

Les membres du bureau départemental du SNES-fsu

(1) Liste complète des membres sur snes72.org

(2) Responsable du Secours Populaire en Sarthe, association agréée Education Nationale pour des séquences/projets autour de la solidarité. N'hésitez pas à la contacter.